



DEPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
COMMUNE 80630 – BEAUVAL

Arrêté n°2023 - 039

**Arrêté portant restriction de circulation sous alternat
Par signaux tricolores sur la Route Nationale 25 de BEAUVAL**

Le Maire de BEAUVAL

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à 2213-6 ;
Vu le Code de la Route et notamment l'article R 225 ;
Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes et l'instruction Inter ministérielle sur la signalisation routière du 07 juin 1977,
Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu la demande du 31 mai 2023 de M. Emmanuel HERICOTTE, Chef du CEI, AGR ouest / District Amiens Valenciennes / CEI Amiens

Considérant que dans le cadre de travaux de reprise de la réfection de la chaussée au niveau de l'ancienne usine St Frère jusqu'au chemin d'Huleux dans le sens Amiens vers Doullens, réalisés par l'entreprise La COLAS, il y a lieu de prescrire toutes les mesures nécessaires afin d'éviter les accidents sur la voie publique et permettre le bon déroulement de ces travaux

A R R E T E

Article 1er : Une circulation alternée par signaux tricolore type CF 24 sera mise en place le **mardi 20 juin 2023 de 07h00 à 16h00** sur la RN 25, pour la réalisation de travaux de reprise de réfection de chaussée au niveau de l'ancienne usine St Frères jusqu'au chemin de Huleux dans le sens Amiens vers Doullens.

Article 2 : L'alternat sera mis en œuvre par la DIR Nord/CEI Amiens.

Article 3 : Les dispositions définies par l'article 1^{er} du présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation,

Article 4 : Le présent arrêté sera affiché dans la commune de BEAUVAL

Article 5 : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6 : Monsieur le Maire de BEAUVAL et la gendarmerie sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Beauval, le 31 mai 2023

**Le Maire,
B. THULLIER**

